COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué conjoint du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Mexique, de l'Uruguay et de l'Espagne concernant les événements survenus au Venezuela

4 janvier 2026

Les Gouvernements du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Mexique, de l'Uruguay et de l'Espagne, face à la gravité des événements survenus au Venezuela et réaffirmant leur attachement aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, expriment conjointement les positions suivantes :

1. Nous exprimons notre profonde préoccupation et rejetons fermement les actions militaires menées unilatéralement sur le territoire vénézuélien. Ces actions vont à l'encontre des principes fondamentaux du droit international, en particulier l'interdiction du recours à la force ou de la menace de la force, ainsi que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, tels que consacrés dans la Charte des Nations Unies. Elles constituent un précédent extrêmement dangereux pour la paix et la sécurité régionales et mettent en péril la population civile.

2. Nous réitérons que la situation au Venezuela doit être résolue exclusivement par des voies pacifiques, par le dialogue, la négociation et dans le respect de la volonté du peuple vénézuélien dans toutes ses expressions, sans ingérence étrangère et dans le respect du droit international. Nous réaffirmons que seul un processus politique inclusif, dirigé par le peuple vénézuélien, peut conduire à une solution démocratique, durable et respectueuse de la dignité humaine.

3. Nous réaffirmons le caractère de l'Amérique latine et des Caraïbes en tant que zone de paix, construite sur le respect mutuel, le règlement pacifique des différends et la non-intervention. Nous appelons à l'unité régionale, au-delà des différences politiques, face à toute action mettant en péril la stabilité régionale. Nous exhortons également le Secrétaire général des Nations

Unies et les États membres des mécanismes multilatéraux pertinents à faire usage de leurs bons offices pour contribuer à la désescalade des tensions et à la préservation de la paix régionale.

4. Nous exprimons notre inquiétude face à toute tentative de contrôle gouvernemental, d'administration ou d'appropriation extérieure des ressources naturelles ou stratégiques, qui serait incompatible avec le droit international et menacerait la stabilité politique, économique et sociale de la région.

Les pays signataires :

Le Brésil

Le Chili

La Colombie

L'Espagne

Le Mexique

L'Uruguay